



**Maxime BALOUZAT, franchisé ALAIN AFFLELOU  
est élu Opticien de l'Année 2021**

Le Syndicat des Importateurs et Distributeurs en Optique Lunetterie (Sidol) vient d'élire l'Opticien de l'année 2021, parmi les 9 candidats en lice.

**Le Groupe AFFLELOU est fier d'annoncer qu'il s'agit de Maxime BALOUZAT, opticien de l'enseigne ALAIN AFFLELOU.**

Décerné depuis 1989, ce prix met à l'honneur un professionnel du secteur de l'optique, particulièrement remarquable par son dynamisme, son approche professionnelle. Cette année, le Sidol s'est aussi montré attentif sur les moyens mis en place durant la crise sanitaire pour continuer l'activité professionnelle, et sur les activités altruistes entreprises durant le confinement.

**Alain Afflelou**, fondateur du Groupe Afflelou, déclare :

*« Maxime BALOUZAT élu Opticien de l'année, ce n'est pas une surprise pour moi... Grand professionnel, il aime son métier, ses clients et ses collaborateurs. Devenu entrepreneur, il est resté l'homme simple et sympathique de ses tout débuts. Alors Maxime BALOUZAT, Opticien de l'année, c'est un honneur pour lui mais aussi pour l'enseigne ALAIN AFFLELOU et pour moi tout particulièrement. Félicitations Maxime ! »*

**Maxime Balouzat** s'est également exprimé au sujet de cette récompense :

*« Savoir perdre pour gagner ! J'ai toujours eu envie de rassembler, d'innover et de sortir des sentiers battus pour redorer l'image de notre métier, c'est pourquoi lors de la période Covid, j'ai fait preuve d'adaptabilité en mettant en place le Camion mobile »*

**A propos de Maxime Balouzat, lauréat de l'édition 2021 :**



Maxime Balouzat est né en 1989 à Lyon, ville dans laquelle il a obtenu son diplôme d'Opticien Lunetier en 2009. Il reprend le magasin ALAIN AFFLELOU d'Oullins à 21 ans. En 2013, il s'associe avec un camarade de sa promotion de BTS pour reprendre le magasin de Tarare, puis celui de Beynost en 2016, Francheville en 2017 et Ecully en 2019.

Très engagé, il devient Président de l'Association des Commerçants d'Oullins en 2012. En 2017 cet investissement et le dynamisme apportés à la ville sont récompensés par le Panonceau d'Or au Ministère de l'Économie. En 2019, il reçoit le prix IREF du Franchisé de l'Année.

Il intervient également depuis 2012 auprès des maisons de retraites et des prisons de son secteur et il donne en parallèle des cours dans les écoles de commerce depuis 2020.

Pour pallier les fermetures administratives des centres commerciaux dans le cadre du troisième confinement, il a créé un camion mobile pour répondre aux demandes de ses clients ou des personnes ne pouvant se déplacer.

Depuis quelques mois, ses magasins permettent d'offrir des lunettes à une personne défavorisée, pour tout achat d'un équipement par une célébrité. Cet action solidaire, intitulée « Privilège en Vue », a déjà permis d'équiper une dizaine de personnes.

Aujourd'hui à la tête de 4 points de vente et 25 salariés, Maxime se lance dans la création d'un organisme de formation. Il axe le développement de cette entreprise sur la connaissance et l'accessibilité du métier d'opticien.

**Contact presse Groupe AFFLELOU:**

Marion TARNEAUD [mtarneaud@afflelou.net](mailto:mtarneaud@afflelou.net) – 0688154865

Contact Maxime Balouzat : 0686367838